

L'absentéisme, un gros soufflet à la démocratie française

Abstentions (70 %) + votes blancs (2.84 %) + votes nuls (1.81 %) = **75% de non-votants pour les options politiques proposées.**

Prenons le cas de Jean Rottner. Élu par 40 % des voix, il ne l'est donc que par 10 % du corps électoral (40 % de 25 %) **ou encore par 12 % des exprimés (40 % de 30 %).**

Jamais des élus n'ont été aussi mal élus.

La non-légitimation fait considérablement reculer la légitimité et ce faisant handicapé d'autant la gouvernance. On ne gouvernera pas forcément contre les citoyens, mais pas avec eux et du coup les politiques mises en œuvre peuvent être facilement critiquées, voire rejetées.

Nous avons étudié **les causes de l'abstention**. Elles tiennent du **désistement social** et du **désenchantement politique** (voir : <https://www.ica.alsace/les-grandes-lecons-a-tirer-de-labstentionnisme/>).

L'absentéisme est un gros soufflet à la démocratie française et l'on n'entend guère le président de la République s'exprimer sur le sujet ?!

1. Désenchantement politique : ne retenons qu'un cas, celui des pouvoirs et des compétences

Lorsque les collectivités territoriales **ne sont que de simples chargées de mission** auxquelles l'État central, qui en France s'occupe de tout, demande simplement de mettre en œuvre des politiques décidées par lui, l'électeur saisit mal **les enjeux**.

Lorsqu'on a du mal **à saisir le sens de la réforme** qui a conduit à la création du Grand Est, ce dernier n'ayant guère plus de pouvoirs et de moyens qu'en avait l'ancienne région Alsace, l'électeur reste **dubitatif**.

Lorsque de surcroît les campagnes et les professions de foi électorales **ne proposent pas un fort récit sur l'identité** des collectivités et la nécessité qu'elles auraient à pouvoir gérer en propre ce qui leur est propre, alors l'électeur **n'est pas boosté** à voter en faveur des collectivités. Voter grandestien, cela a-t-il une utilité pour la promotion de l'identité alsacienne par exemple ?

On pourrait comprendre qu'un Alsacien se batte pour prendre la tête de la « gouvernance » du Grand Est, si ce dernier avait les pouvoirs et les moyens pour gérer pleinement les particularismes alsaciens (culturels, linguistiques, économiques, écologiques, transfrontaliers, juridiques, scolaires...). Mais comme les régions françaises n'ont pas de compétences en la matière, peu importe finalement. On se souvient des propos de Mme Lebranchu alors ministre en charge des collectivités territoriales déclarant en 2015 **« il ne faut pas confondre : la région est un outil institutionnel, pas un outil de reconnaissance culturelle ou historique »**. Même si les collectivités peuvent intervenir à la marge sur ce sujet, elles ne peuvent le faire justement qu'à la marge, juste pour faire quelque chose ? En tout cas, elles n'ont **ni les pouvoirs ni les moyens pour mettre véritablement en œuvre une vraie politique en faveur des identités**, ce qui supposerait de faire pour ces dernières ce que l'on fait pour l'identité nationale, à commencer par la diffusion d'un récit régional¹.

En Corse on a beaucoup plus voté qu'en Alsace, parce que la Corse a plus de pouvoirs et de moyens, même s'ils restent insuffisants. Et donc les enjeux y sont plus évidents. De plus un récit corse traverse la société corse.

L'Alsacien Jean Rottner inscrit sa démarche dans cette inefficacité identitaire et la prend à son compte. Il fait avec. C'est son droit. **C'est l'option prise par lui, celle de la reproduction du modèle imposé, qui doit être connue**. Alors peu importe que la région soit présidée par un Alsacien ou un non-Alsacien, que l'on revienne à l'ancienne région Alsace ou pas. **La région n'a de sens que si elle est dotée de pouvoirs et de moyens dans le cadre d'une vraie régionalisation qui reste à venir et à obtenir**. Un combat à mener tant par la classe politique alsacienne que par les Alsaciens eux-mêmes dans une émulation réciproque !

¹ Prenons le cas de la langue régionale. Jamais une politique lui permettant la nécessaire existence sociale et culturelle ne lui a été dévolue. Une telle politique permettant la survie et la promotion de la langue régionale n'a-t-elle jamais été pensée. Tout ce qui est fait ne permet pas d'atteindre un véritable bilinguisme individuel et surtout collectif. On fait à la marge...

2. Désistement social ou du vivre ensemble

Lorsque le premier combat à mener par le citoyen est recentré sur l'égoïsme individualiste et que le vivre ensemble social est de plus en plus délaissé, alors il en va forcément de même pour le vivre ensemble politique.

3. Elections départementales

Concernant plus particulièrement les départementales, en l'occurrence les élections des conseillers d'Alsace au Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace, les réflexions ci-dessus peuvent être largement reprises.

Nous nous réjouissons cependant que Frédéric Bierry probable président de la CeA ait indiqué vouloir proposer **une consultation aux Alsaciens sur le thème de la sortie éventuelle du Grand Est**. C'est en effet une très bonne chose que de donner la parole aux citoyens. La formule et l'objet de la consultation restent néanmoins à trouver, car en vertu de l'égalitarisme français le peuple français ne peut être segmenté.

Cette consultation devra être la plus large possible en tout cas plus large que les deux précédentes et surtout elle devra être précédée **d'un débat au sein du conseil d'Alsace et surtout de celui de la population alsacienne**. Avant de consulter cette dernière, une culture politique sur le sujet devra lui être proposée en même temps qu'elle **devra être informée sur les avantages de tout ordre que le plus d'Alsace lui apporterait**. Le consensus devra être trouvé au travers d'un large agir communicationnel capable de produire un accord démocratique.

Nous sommes prêts à participer à cela, en particulier par l'organisation de rencontres citoyennes. **Les médias devront en faire autant, notamment les médias publics. Un vote préalable sur la question qui sera posée devra avoir lieu au Conseil d'Alsace.**

L'option prise aura une grande résonance si elle est majoritaire. Suffira-telle à faire bouger les lignes ? Nous n'en sommes pas persuadés. Une offre politique régionaliste nouvelle ou du moins clairement affichée faite par la classe politique alsacienne **donnerait un corps politique** aux partisans d'une approche idéologique, en l'occurrence **le régionalisme** qu'elle **contribuerait à populariser**, et dans ce qu'elle entrerait **dans le jeu de la démocratie** représentative.

Cette offre politique serait clairement **dédiée à l'obtention d'une collectivité alsacienne** disposant de pouvoirs et de moyens lui permettant de gérer en propre ce qui lui est propre tout en gérant communément avec le reste de la nation ce qui est commun,

L'analyse des résultats aux récentes élections démontre malgré ou par l'abstentionnisme qu'une telle place **est à prendre dans le corps électoral** alsacien. Elle doit être prise si l'on veut atteindre l'objectif. La cause régionaliste est une cause noble. On ne l'oublie que de trop en France... et en Alsace.

Postscriptum : la lecture du journal de ce matin nous montre un Jean Rottner donneur de leçon. « La CeA a à faire ses preuves ». Le Grand Est, non ? Et de trouver le prétexte du coût qu'aurait une consultation. Remarquons qu'il parle lui de référendum, sachant très bien que cela ne pourra pas en être un. Une consultation citoyenne, c'est donner la parole aux citoyens. Les Alsaciennes et les Alsaciens ont droit à cela. L'opération aura d'ailleurs un énorme retour sur investissement, en ce qu'elle clarifiera la situation et lèvera les entropies que fait naître l'état actuel des choses. Monsieur Rottner, il vous serait revenu de prendre une telle initiative. Mais vous défendez votre pré carré du haut de votre piédestal, au-dessus du peuple ?

Pierre Klein, président
www.ica.alsace
president@ica.alsace